

		PORTS DE LA HAGUE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DU 01 DECEMBRE 2023 (10h30-12h00)			
Date rédaction	Décembre 2023	Lieu	Mairie de la Hague	Version	V1
Rédacteur	DMPA/APN	Date réunion	01/12/2023		
Prénom et nom		Organisme			
Membres du conseil portuaire					
M. Yvan Taillebois		Président		x	
Représentants du concessionnaire					
M. Damien Pillon		Titulaire			x
Mme Isabelle Fontaine		Titulaire		x	
Mme Frédérique Boury		Suppléante			x
M. Olivier Lemaigen		Suppléant		x	
Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague					
M. Antoine Lupo		Titulaire		x	
Mme Pauline Bedel		Suppléante			
Représentantes personnel concessionnaire					
M. Florent Duloir		Titulaire			x
M. Vincent Pinatel		Suppléant			
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier		Titulaire		x	
M. Arnaud Leroux		Suppléant		x	
Représentant de l'activité pêche					
M. Guy Mauger		Titulaire			x
M. Sébastien Cauchon		Titulaire			x
M. Baptiste André		Suppléant			x
M. Cédric Delacour		Suppléant		x	
Représentants de l'activité plaisance					
Port d'Omonville-la-Rogue					
M. Serge Lecadet		Titulaire		x	
M. Martial Maignan		Titulaire			x
M. Gilbert Rebillard		Titulaire		x	
M. Jean-Claude Renaux		Suppléant		x	
M. Pierre Voisin		Suppléant			x
Port Racine					
M. Boivin		Titulaire		x	
M. Philippe Sanson		Suppléant			x
Port de Goury					
M. Jacques Berrat		Titulaire		x	
M. Patrick Lebiez		Titulaire		x	
M. Alexis Le Tullier		Titulaire		x	
M. David Lucas		Suppléant			x
Mme Marie-Paule Fleury		Suppléante			x
M. Marcel Lecouvey		Suppléant			x
M. Alain Dixneuf		Suppléant			x
Autres participants					
Mme Nathalie Madec		Conseillère départementale		x	
M. Jean-Marc Frigout		Conseiller départemental			x
Mme Manuela Mahier		Maire de la commune de la Hague			x
M. Pascal Monhurel		Maire d'Omonville-la-Rogue			x
M. Albert Gosselin		Maire d'Auderville			
M. Joseph Cauvin		Maire de Saint Germain des Vaux			
Mme Marie Garçon		Commune nouvelle de la Hague		x	
M. Stéphane Gautier		Direction de la mer, des ports et des aéroports		x	

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 1^{er} décembre 2023 à la mairie de la commune nouvelle de La Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Letteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

M. Taillebois invite **M. Letteissier** à présenter le premier point à l'ordre du jour.

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2023

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

M. Lecadet mentionne que Robert Néel ne fait plus partie du conseil portuaire alors qu'il a été mis présent. C'est **M. Jean-Claude Renaux** qui le remplace. Pour ce qui concerne Omonville-la-Rogue, des propos ont été attribués à **M. Berrat** à la place de **M. Lecadet**. Aucune autre remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

PORT D'OMONVILLE-LA-ROGUE

M. Letteissier informe de la capacité de postes qui s'élève à **68** postes, 62 contrats de mouillages au 1/11/2022 contre 64 contrats au 1/11/2021.

- ligne A : 7 professionnels
- lignes B, C, D, E : 46 pour les plaisanciers à l'année
- lignes B, D : 2 professionnels sur coffre, 3 postes visiteurs sur coffres
- ligne F : 5 postes
- ligne G : 5 postes

68 postes (gestion SPL)

M. Lecadet fait remarquer que la ligne de mouillages F dispose de 5 postes et que la ligne de mouillages G dispose également de 5 postes. Il y a bien 68 postes au total dans le port.

I - Point sur les travaux

M. Letteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement de d'un poteau d'amarrage.

M. Lecadet fait remarquer que le produit de nettoyage écologique utilisé pour les cales est moins efficace que la javel et que la cale est très glissante au printemps.

M. Monhurel fait remarquer qu'il est dommage d'avoir mis une pierre de couleur bleue sur la cale, à la place de la pierre qui avait disparu. Cette pierre fait un effet de rustine sur la cale.

M. Delacour confirme que les pierres qui ont été remises sont naturellement très glissantes.

M. Lecadet mentionne que certaines chaînes qui ont été changées étaient vraiment arrivées à leur limite d'usure.

M. Letteissier confirme que certaines chaînes étaient bien usées. Il indique que le fournisseur de chaînes a changé et que les chaînes sont contrôlées tous les ans au pied à coulisse.

PORT RACINE

M. Letteissier indique que le port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de 25 postes, aucun professionnel n'y est recensé.

I - Point sur les travaux

M. Letteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL :

- nettoyage mensuel de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement d'un poteau d'amarrage.

M. Boivin remonte un problème de survol du domaine portuaire par des drones de loisir, et demande s'il y a une réglementation sur ce sujet.

M. Leteissier répond qu'une autorisation préfectorale est nécessaire pour le survol d'un espace public par un professionnel. Pour les particuliers, le survol d'un espace public est interdit.

M. Boivin demande l'ajout de cette réglementation sur le règlement portuaire ainsi que l'interdiction de la pratique du slakeline (passage d'une jetée à l'autre sur une corde).

MM. Leteissier et Gautier mentionnent que ces dispositions seront ajoutées au règlement si le conseil portuaire en est d'accord.

Le conseil portuaire émet un avis favorable à l'unanimité.

PORT DE GOURY

M. Leteissier indique que le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels (2 sont utilisés), 33 contrats de mouillages au 01/11/2023.

I - Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage des cales et des escaliers (mensuel/grand coefficient) ;
- entretien des terre-pleins.

M. Lebiez mentionne que les usagers désertent le port et qu'il n'y a plus de liste d'attente. La redevance est jugée trop chère. Le changement des amarres et la mise en place des émerillons n'ont pas été réalisés. Des chaînes, situées à la sortie de l'exutoire, sont très abimées. Il demande un retour à une gestion par l'association car il estime l'entretien de la SPL insuffisant.

M. Leteissier indique que les chaînes sont vérifiées tous les ans. Le système des amarres ne peut pas être modifié car il a été optimisé pour le nombre d'usagers.

M. Lemaignan réagit sur les propos de **M. Lebiez** en mentionnant que le curage va être fait avant la remise à l'eau début mars 2024. Il précise également que l'entretien du port ne concerne pas que le plan d'eau et que d'importants travaux de confortement de la digue ont été réalisés en début d'année 2023. Ces travaux réalisés par la SPL ont permis de passer l'épisode de la tempête sans gros dégâts et regrette les propos de **M. Lebiez**.

M. Lebiez demande que le curage du port soit effectué au niveau de la croix, au nord du port, à l'extérieur des limites comme auparavant.

M. Leteissier indique qu'il n'a jamais vu de dépôt au niveau de la croix depuis qu'il exerce la mission d'autorité portuaire, soit depuis 2001.

M. Lemaignan indique qu'il n'est pas possible de sortir des sédiments ou du sable en dehors du domaine portuaire sans autorisation environnementale. Si la commune avait un besoin en rechargement de plage dans le cadre de la politique de lutte contre l'érosion, une demande pourrait être faite à la DDTM. La SPL prendra contact avec la commune à ce sujet.

II - Budget : Prévisionnel 2024

M. Leteissier présente le budget prévisionnel 2024, et demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions, **M. Taillebois** demande l'avis sur le budget prévisionnel 2024.

Il est approuvé à l'unanimité.

III - Tarifs 2024

M. Leteissier présente les tarifs d'outillage des ports patrimoniaux de la Hague proposés par la Société Publique Locale des ports de la Manche pour l'année 2024. Il explique que la grille tarifaire 2024 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir une augmentation en moyenne des tarifs de **4,77 %** par rapport à 2023, validés par le conseil d'administration de la SPL des ports de la Manche le 9 novembre 2023.

M. Taillebois demande l'avis des membres du conseil portuaire sur les tarifs proposés pour 2024.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

IV – Port propre

M. Leroux présente la démarche « port propre ». Cette démarche a pour but d'obtenir la certification AFNOR port propre pour les 14 ports départementaux dont les ports du Val-de-Saire. Il explique qu'une étude de diagnostic environnemental a été lancée en juin 2023 et qu'elle se déroulera jusqu'en juin 2024, et présente les critères liés à cette certification, tout en précisant que les critères étudiés sont adaptés à chaque port en fonction de sa taille et de sa configuration.

Il sensibilise les usagers à l'importance de répondre à l'enquête qui a été lancée en juillet 2023 et qui a été transmise aux associations par courriel.

La démarche Ports Propres



- Certification Européenne qui valorise les efforts fournis en faveur d'une meilleure gestion environnementale des ports.
- Les gestionnaires du port s'engagent à préserver les milieux aquatiques et veillent au développement durable des activités littorales et marines.



La démarche Ports Propres



17 critères opérationnels regroupés sur 6 thématiques :

1. Suivi du plan de réception des déchets et de traitement des déchets d'exploitation des navires
2. Mise en place et gestion d'un point propre
3. Collecte des eaux usées et de fond de cale
4. Collecte des eaux de l'aire de carénage
5. Collecte et traitement des eaux d'origine tellurique issues du ruissellement des sols
6. Gestion des huiles alimentaires usagées et entretien des bacs à graisse des restaurants
7. Equipements de la station de distribution de carburants
8. Installations / équipements obsolètes
9. Equipements sanitaires
10. Matériel de dépollution
11. Maîtrise des consommations d'eau
12. Maîtrise des consommations énergétiques
13. Formation et sensibilisation du personnel portuaire
14. Sensibilisation des personnes intérimaires et saisonniers
15. Information sensibilisation des usagers et traitement des remontées d'information
16. Réalisation d'un bilan annuel
17. Plan d'actions

5

Le déroulement de l'étude



Le déroulement de l'étude

Une étude en 3 phases



- 1) État des lieux de l'existant et identification des dysfonctionnements
- 2) Hiérarchisation des sources de pollution identifiées
- 3) Programme d'actions

Dans le détail : l'état des lieux

1. Le port et son environnement

- Description du port et de son fonctionnement
- L'environnement immédiat du port
- Perception du port par les usagers et les résidents

2. Origine, nature, impact, des pollutions sur l'environnement

- Pollutions d'origine marine
- Pollutions d'origine terrestre
- Evaluation de l'impact des nuisances

3. Plan de gestion des déchets d'exploitation des navires

- Équipements disponibles pour agir à terre
- Solutions et équipements disponibles sur l'eau pour lutter contre les pollutions du plan d'eau

4. Maîtrise des ressources en eau et énergies

- Amélioration de la gestion de l'énergie dans le port
- Amélioration de la gestion de l'eau dans le port

5. Définition des objectifs de qualité souhaités

Le déroulement de l'étude

1. Le port et son environnement

→ Enquête auprès des usagers pour connaître leur perception du port

PORTS PROPRES

Questionnaire en ligne

Enquête Ports Propres – Ports de la Manche

Nous avons besoin de votre avis ! Ce formulaire anonyme a pour vocation de comprendre comment les aspects environnementaux et la gestion des ressources sont perçus par les usagers des ports du département de la Manche.

(We would like to have your feelings regarding the management of resources and respect for the environment in the port.)

1. Port fréquenté (frequented port) _____

2. Lieu de résidence principale - département et ville (address - department, city) _____

3. Vous êtes (you are) _____

☐ Un planancier (a boatman)

☐ Un pêcheur (a fisherman)

☐ Un promeneur (a walker)

☐ Un riverain (a resident)

☐ Autre (other) _____

4. À quelle fréquence venez-vous sur le port et pour quelle(s) activité(s) ? (How often do you come to the port and for what activity/ies?) _____

5. Comment estimez-vous l'état de propreté du port et ses environs ? (How do you assess the cleanliness of the port?) _____

☐ À améliorer (to improve)

☐ Satisfaisant (satisfying)

☐ Très propre (very clean)

5. Avez-vous des remarques sur l'état de propreté du port et ses environs ? (Do you have any comments on the state of cleanliness of the port and its surroundings?) _____

6. Quel(s) équipement(s) supplémentaire(s) souhaiteriez-vous sur le port (hors bateau) ? (What additional equipment(s) would you like to find on the passenger port (including the boat)?) _____

☐ WC

☐ Poubelles (trash cans)

☐ Poubelles tri sélectif (sorting bin)

☐ Panneaux de sensibilisation à l'environnement (environmental awareness signs)

☐ Cendriers (ashtray)

☐ Eclairage public (street lamp)

☐ Aire de cantonnement (cannelling area)

☐ Déchetterie portuaire (port garbage dump)

☐ Notice d'utilisation d'équipements (instructions for the use of equipment)

☐ Autre (other) _____

7. Quels points sont à améliorer du point de vue de l'environnement ? (What environmental point could be improved?) _____

8. Avez-vous été témoin d'incivilité (déchet en mer...) pouvant nuire à l'environnement ? (Have you witnessed civility (waste in the sea...) that could harm the environment?) Si oui, précisez. If yes, please specify: _____

Mai 2023

Contact : marina@portspropres.fr / 07 86 12 10 66

M. Boivin indique qu'il est difficile de sensibiliser les touristes et qu'il n'y a pas de problème de déchets sur les ports de la Hague.

M. Leroux répond qu'il est en général nécessaire de mettre des affiches de sensibilisation à la préservation de l'environnement. La notion "propre" est plus large que la simple question de la gestion des déchets et qu'elle englobe aussi les notions de pollutions en abordant l'étude du bassin versant et des effluents qui arrivent dans le port.

V – Panneaux de danger

M. Leteissier informe que des panneaux de danger de chute seront mis en place sur le début des digues et des jetées.

VI – Questions diverses

M. Monhurel demande ce qu'il en est de la signalétique portuaire qui devait être posée sur les ports.

M. Leroux indique que le projet est en stand-by en raison du classement de la commune en zone de préservation des sites et des paysages. L'autorisation de pose de la signalétique est difficile à obtenir des services de l'État.

Le retour à l'eau de Javel en traitement des cales est souhaité par les représentants des ports en raison de la moindre efficacité du produit écologique.

MM. Leteissier, Gautier et Taillebois répondent que l'utilisation de la Javel n'est pas autorisée dans un environnement maritime.

Aucune question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour leur participation et lève la séance.

Saint-Lô, le 15 janvier 2024

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois